

Benteler: et après ?

Lors de la séance du Parlement du 1^{er} octobre dernier, une délégation de la commune de St-Ursanne a manifesté devant l'hôtel du Parlement et a déposé une pétition intitulée << Benteler, ça suffit ! >>. 370 personnes au moins ont signé le texte qui a été déposé à la Chancellerie.

Certains de leurs arguments peuvent se justifier, notamment par rapport aux odeurs et au bruit. Ils prétendent notamment que St-Ursanne n'est plus un lieu séduisant et attractif pour de nouveaux habitants. Après discussion avec certains manifestants, ceux-ci se disent prêts à assumer la fermeture de l'usine et les conséquences, en particulier financières, qui en découleraient.

Depuis le dépôt de cette pétition, il semblerait que des discussions aient eu lieu entre Benteler et le Gouvernement pour une possible délocalisation, cela d'autant plus que l'entreprise emploierait peu de personnes établies dans la région. Il s'agit par ailleurs là d'un autre motif d'irritation pour la population de St-Ursanne.

Le Gouvernement est dès lors invité à répondre aux questions suivantes :

1. Combien d'emplois au total fournissait Benteler au 30 juin 2008 ?
2. Combien de postes étaient occupés par des travailleurs domiciliés en Suisse ?
3. Des discussions ont-elles eu lieu entre le Gouvernement et Benteler pour un possible déplacement du site de production? Si oui, quel en est le résultat ?
4. De quel pourcentage les rentrées fiscales de la commune de St-Ursanne diminueraient-elles en cas de fermeture de l'usine ?

Delémont, le 29 octobre 2008

D. Schneider

Groupe PLR

Winkler Fritz
Fritz Winkler

P. He

coie

Sch

Tag

[Signature]

J. Vifan

O. Gyser

[Signature]

[Signature]